

## Règlement intérieur

**La saison démarrera le lundi 2 Septembre 2024 et finira le 30 Juin 2025.**

**Attention !! planning des salles modifié l'année 2024 pour travaux.**

L'équipe de GYM'PRADINES vous rappelle que :

- Pour une raison d'assurance individuelle et de responsabilité du bureau de l'association, votre cotisation **doit être réglée dans les 15 jours** après le début des cours.
- Le certificat médical est demandé si vous ne répondez pas NON à un item du questionnaire santé sinon il vous suffit de cocher à l'attestation, dater et signer l'inscription. **(ne pas donner le questionnaire santé).**
- Le montant de la cotisation 2024/2025 est de 140€. Le paiement peut être effectué en deux chèques de 70 euros (un encaissé en Janvier). Vous pouvez également régler en chèques vacances jusqu'à fin Octobre. Cette cotisation correspond à l'adhésion au club, aux cours et à l'assurance. Chèque à l'ordre de Gympradines. Pas de remboursements possible.
- Voir aide à la pratique sportive sous conditions de ressources au centre social.
- Option à 70 € la saison pour le seul cours des séniors du Lundi à 16H20.
- Option à 240 € pour 2 personnes à la même adresse et 120 € pour étudiant.
- Afin de faciliter le contrôle des inscriptions, un badge vierge vous sera remis en début d'année. Après réception du règlement de l'adhésion, une carte annuelle vous sera envoyée, votre photo devra être collée sur celle-ci. D'où nécessité **d'une enveloppe timbrée à votre adresse.**
- Après le mois de Septembre, il faut se renseigner sur la possibilité de s'inscrire si des places sont disponibles. (Le nombre annuel des cours des professeurs est fixé fin septembre)

**Rappelons que le port du badge est obligatoire et qu'il peut vous être demandé à tout moment pendant les cours. Gardez le support pour la nouvelle saison.**

- Pour être membre de l'association, il faut avoir déposé un dossier comprenant le règlement de la cotisation, **le certificat médical** si questionnaire santé négatif, **4** enveloppes timbrées et libellées au nom et adresse de l'adhérent ainsi que la fiche de renseignements jointe. Attention, si vous inscrivez votre adresse e-mail, **1 enveloppe timbrée** suffira pour l'envoi du badge, les informations (et les absences) vous seront signalées si possible par e-mail.
- **Le dossier COMPLET doit être remis à Martine ou Cathy le matin ou à Isabelle ou Viviane le soir. Autrement il faudra l'envoyer chez Martine.**

**Pas de bouteille d'eau , ni de chaussures d'extérieur sur le parquet ou le tatami SVP!!!**

**Bonne saison à toutes et à tous!!!!**

Contacts: Martine Montcuquet 06 70 39 24 25 au 49 chemin des condamines 46090 Pradines  
E-mail: [gympradines46@orange.fr](mailto:gympradines46@orange.fr) (à enregistrer dans vos contacts pour éviter les spams)

**Inscription Saison 2024/2025 Gym'Pradines**  
**et attestation Questionnaire Santé**

**Attention !!!! Planning des salles modifié en 2024 pour travaux.**

Nom : .....

Prénom : ..... Année de naissance : .....

Adresse : .....  
.....

Téléphone portable : ..... Tél. domicile : .....

Adresse e-mail : .....

Mode règlement et montant : .....

Chèque à l'ordre de Gym'Pradines et chèques vacances avec nom et adresse du titulaire.

Atteste avoir répondu par la négative à toutes les rubriques du Questionnaire Santé. (Ne pas joindre le questionnaire santé)

Ou

Certificat Médical ci-joint (Scannez le avant pour vous en rappeler)  
(Cochez une des deux cases)

Je m'engage à respecter les conditions sanitaires si nécessaire.

Date et Signature :



-à découper svp-----ne pasagrafer svp -----